

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 10h00 au jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020 à 18h00**  
**portant sur un projet de centrale photovoltaïque au sol**  
**à Aspach-Michelbach et de Vieux-Thann**  
**par la société EPV44 SARL, filiale de la société TRYBA ENERGY**

L'enquête publique, ouverte par arrêté préfectoral du 6 août 2020, porte sur une demande de deux permis de construire déposée par la société EPV44 SARL pour un projet de centrale photovoltaïque au sol d'une surface de 6,86 ha, sur le site d'une ancienne décharge et des friches industrielles sur les bans des communes d'Aspach-Michelbach et de Vieux-Thann. Le préfet du Haut-Rhin est l'autorité compétente pour accorder les permis de construire, ou décider d'un refus.

Est désigné commissaire enquêteur : monsieur Bernard HOCHENAUER, directeur technique et de la maîtrise d'ouvrage de l'OPAC de Mulhouse, retraité.

Pendant la durée de l'enquête publique, l'ensemble du dossier comprenant notamment l'étude d'impact, la demande de permis de construire et l'avis de l'autorité environnementale, peut être consulté selon les modalités suivantes :

- à la mairie d'Aspach-Michelbach, siège de l'enquête, et à la mairie de Vieux-Thann, aux heures d'ouverture habituels au public ;
- sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin à l'adresse suivante :  
<http://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/Dossiers-Enquetes-publiques>
- sur un poste informatique disponible à la préfecture du Haut-Rhin, 7 rue Bruat à Colmar du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone 03.89.29.22.17 ou par courriel [pref-bepic@haut-rhin.gouv.fr](mailto:pref-bepic@haut-rhin.gouv.fr).

Le public peut formuler ses observations concernant le projet, pendant toute la durée de l'enquête :

- par courrier à la Mairie d'Aspach-Michelbach – à l'attention de monsieur le commissaire enquêteur - projet EPV44 – 1 place Rochetoirin – Aspach le Haut - 68700 ASPACH-MICHELBAACH
- sur les registres d'enquête disponibles à la mairie d'Aspach-Michelbach et à la mairie de Vieux-Thann, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie ;
- par courriel à : [pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr) en précisant en objet «projet photovoltaïque EPV44 - Aspach-Michelbach/Vieux-Thann» ;
- directement auprès du commissaire enquêteur, oralement et/ou par écrit, lors de ses permanences qui se tiendront à la mairie d'Aspach-Michelbach et à la mairie de Vieux-Thann aux dates et heures suivantes :

- mardi 1er septembre 2020 de 10h00 à 12h00 à la mairie d'Aspach-Michelbach
- mercredi 16 septembre 2020 de 16h00 à 18h00 à la mairie de Vieux-Thann
- mardi 22 septembre 2020 de 9h00 à 11h00 à la mairie d'Aspach-Michelbach
- jeudi 1er octobre 2020 de 15h00 à 18h00 à la mairie d'Aspach-Michelbach

A l'issue de l'enquête publique le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an, à la mairie d'Aspach-Michelbach, à la préfecture du Haut-Rhin à Colmar (bureau des enquêtes publiques et installations classées) et sur le site internet de la préfecture :

<http://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/Rapport-et-conclusions-du-commissaire-enqueteur>

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : Monsieur Jude NZE BIANG ([jnzebiang@tryba-energy.com](mailto:jnzebiang@tryba-energy.com) ou 06 66 51 59 00), ingénieur chef de projet, de la société Tryba Energy.